PHOTONIKE CAPITAL SA

==========

Société anonyme

==========

1050 Brussel, Avenue Louise 65

=======

Banque Carrefour des Entreprises numéro 0808.462.831

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

APPROBATION DES COMPTES ANNUELS ET DU RAPPORT DE GESTION POUR L'ANNÉE 2023

L'année deux mille vingt et cinq

Le vingt-deux juillet

a Rome, Via Salandra 18, Regus Conference Hall, selon l'avis publié, s'est réunie l'assemblée générale ordinaire convoquée à titre ordinaire de la société anonyme dénommée PHOTONIKE CAPITAL, ayant son siège social à 1050 Brussel, Avenue Louise 65.

Société constituée suivant acte du Notaire associé Olivier BROUWERS, à Bruxelles, en date du quinze décembre deux mille huit, publié aux annexes du Moniteur Belge du vingt-quatre décembre deux mille huit sous le numéro 0198550.

Statuts modifiés pour la dernière fois aux termes d'un acte reçu par le Notaire Sophie Maquet, à Bruxelles, le vingt-sept juillet deux mille vingt et trois, publié aux Annexes du Moniteur Belge du neuf août deux mille vingt et trois, sous le numéro 23379809.

Société immatriculée à la Banque Carrefour des Entreprises sous le numéro 0808.462.831.

BUREAU

La séance est ouverte à 09h15,

sous la présidence de Monsier Fausto Maria Ventriglia, demeurant à Rome, Grottaferrata 00046, Via Miramonti 5

Le Président assume les fonctions de scrutateur. Le Président désigne comme secrétaire Monsieur Marco Quaranta demeurant à Londres, 4B Suite, 43 Berkeley Square, Mayfair, W1J 5FJ, UK.

COMPOSITION DE L'ASSEMBLEE

Les actionnaires suivants se sont inscrits pour participer et ont déposé les certificats de dépôt d'actions, ils sont tous présents conformément au registre de participation:

Homepad Sa (CHE-115-099-858), Sementina (CH) **71.988.387 titres**, titres certificat de depot Banca Sella Spa (Italie), représenté par M. Maurizio Bellinelli, Giubiasco, 24-11-1959 en tant qu'administraeur;

Claudio Marati, Vetralla (Italie) 20-6-1944 **871.674 titres**, 385.800 titres certificat de depot ERSTE Banque (Hongrie), 485.874 titres certificat de depot Banca OTP Budapest (Hongrie) ;

Luciano Minerva, Tricase (Italie) 28-7-1963 **2.022.774 titres,** titres certificat de depot Fideuram Banca Spa (Italie) ;

Fausto M. Ventriglia, S.Maria C.V. (Italie) 15-2-1967 **35.117 titres,** certificat de depot Banca Sella Spa (Italie);

FFVentriglia Investment & Finance Ltd, La Valletta (Malta) **12.969.900 titres,** certificat de depot Financière d'Uzès Paris (France) représenté par M. Fausto Maria Ventriglia en tant qu'administraeur ;

Tous les actionnaires sont présents ou représentés et se sont conformés aux conditions pour être autorisés à participer à l'assemblée générale. Tous les actionnaires présents ou représentés ont pris connaissance ou peuvent prendre connaissance des documents conformément aux dispositions du CSA.

Ils sont enregistrés quatre-vingt-sept millions huit cent quatre-vingt-sept mille huit cent cinquante-deux (87.887.852) actions sur cent cinq millions sept cent quatre-vingt-dix mille six cent quarante-deux (105.798.642) actions.
Le Président note donc que sont représentées le 83,07% des droits de votes total.

Tous les membres du conseil d'administration participent à l'Assemblée. M. Vincent Koopman partner de Vyvey & Co. Auditeur Externe, est connecté par téléphone.

EXPOSE DU PRESIDENT

Le Président rappelle la raison de la convocation et l'ordre du jour de l'Assemblée ordinaire:

1. Validation de la date de l'Assemblée Générale Ordinaire.
2. Présentation des États Financiers 2023 (Comptes Annuels, Rapport de Gestion 2021).
3. Présentation du Rapport du Commissaire Exterieure Vyvey & Co Bedrijfsrevisoren bvba (Zandhoven) por l' États Financiers 2023.
4. Approbation des États Financiers 2023 de Photonike Capital SA au 31-12-2023.
5. Décharge donnée aux administrateurs et commissaires pour le exercice 2023.

Les convocations contenant l'ordre du jour ont été faites conformément à l'article 533 par 2, lettre c du Code des Sociétés, aussi sur le site web de l'entreprise www.photonike.com. Les convocations ont été insérées en Communiqué de Presse dans le site web www.euronext.com, conformément à l'article 533 par 2, lettre c du Code des sociétés.

À la demande du président, l'assemblée générale constate qu'elle est valablement composée et est habilitée à délibérer et à décider valablement sur son ordre du jour.

Les décisions de l'assemblée générale sont prises à la majorité des voix. Chaque action donne droit à une voix.

Après une brève explication des états financiers et du Rapport du Commissaire Exterieure, l'assemblée adopte les résolutions suivantes :

1) Approbation de la date de l'assemblée générale ordinaire convoquée à titre ordinaire conformément aux dispositions des statuts généraux de la société. (**Approuvé avec 100,00% de votes favorables, 0,00% des votes contre, 0,00% d'abstention)**

2) Approbation du Rapport de Gestion 2023 tel que présenté par le Conseil d'Administration qui reste à l'annexe. (**Approuvé avec 100,00% de votes favorables, 0,00% des votes contre, 0,00% d'abstention)**

3) Approbation des Comptes annuels 2023 tels que présentés qui reste à l'annexe. (**Approuvé à l'unanimité des votes)**

4) Approbation du Rapport du Commissaire au Rapport du Gestion et Comptes annuels 2023 tels que présentés qui reste à l'annexe. (**Approuvé à l'unanimité des votes)**

5) L'assemblée générale décide d'affecter le résultat comme il ressort des comptes annuels, à savoir: Perte à affecter – 4.026.905,40 €; Perte de l'exercice à affecter - 323.512,44 €; Perte reporté de l'exercice précédent - 3.703.392,96 €; Perte à reporter – 4.026.905,40 €. (**Approuvé à l'unanimité des votes)**

6) L'assemblée générale donne décharge aux membres de l'organe d'administration pour l'exercice de leur mandat au cours de l'exercice écoulé. L'assemblée approuve également l'ensemble de leur rémunération et avantages pour l'exercice 2023. (**Approuvé à l'unanimité des votes)**

7) L'assemblée générale donne décharge au l'auditeur externe indépendant (commissaire) de Vyvey & Co Bedrijfsrevisoren bvba (Zandhoven) et au bureau de comptabilité Blueground SA pour l'exercice de sa mission au cours de l'exercice écoulé. (**Approuvé à l'unanimité des votes)**

8) L'assemblée générale donne décharge à l'organe d'administration pour la dérogation à l'article 3:1, §1, 2e alinéa du CSA. (**Approuvé à l'unanimité des votes)**

Le Rapport des Commissaires, le Compte Annuel 2023 et le Rapport de Gestion 2023 sont joints.

La séance a été levée à 10h45.

Le Prèsident
Ventriglia Fausto Maria

Le Secrétaire
Marco Quaranta

Les membres du Conseil d'Administration:

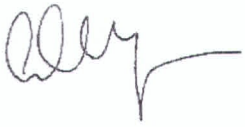

Les actionnaires participants:

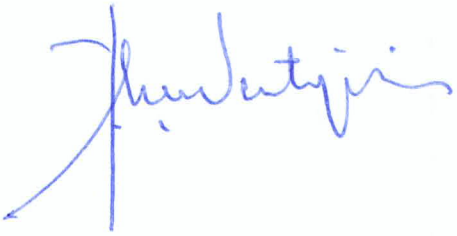

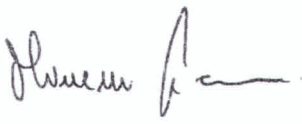

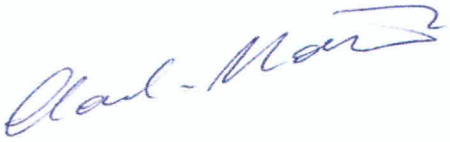

Photonike Capital
MANAGEMENT & ACQUISITIONS

Photonike Capital SA

Avenue Luise 65, BTE11, 1050 Bruxelles
Banque Carrefour des Enterprises n. 0808.462.831

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 22 Juillet 2025, 09 h 00 - Approbation Compte 2023 - ROME, Regus Conference Hall, Via Salandra 18

INSCRIPTION DES PARTICIPANTS

Nom de l'actionnaire	nombre d'actions représentées	délégation	heure d'arrivée	signature
Ventriglia Fausto Maria	35.117	no	09,00	
FFVentriglia Investment & Finance LTD	12.969.900	no	09,00	
Minerva Luciano	2.022.774	no	09,00	
Homepad SA	71.988.387	no	09,15	
Marati Claudio	871.674	no	09,00	
ACTION TOTAL : 87'887'852 VOTES DROIT 105'798'642 09,15 HEURE				
	PRESIDENT			SECRETAIRE